

Rapport d'activité de la Commission Fédérale de Discipline

par Rémi Helfer, Président de la CFD

I. Retour sur l'année 2021

À la suite de l'élection fédérale d'avril 2021, la Commission fédérale de discipline, chargée de rendre au niveau national les décisions de première instance concernant les dossiers disciplinaires, a été fortement renouvelée.

En effet, 3 nouveaux membres ont intégré la Commission : Virgile Chanel, Hugues Giraud et Christophe Hucault. Ils ont rejoint Jocelyn Azzegag, Dominique Dervieux et Benjamin Darmon qui en étaient déjà membres. En outre, Rémi Helfer, précédemment membre de la Commission, a succédé en tant que président à Joël Gautier, élu au Comité directeur de la FFE et qui œuvrait avec talent et professionnalisme depuis de nombreuses années à la tête de cette instance.

Cette Commission, qui intervient en complément des Commissions régionales de discipline, n'a pas jugé d'affaire en 2021. Cette inactivité temporaire est principalement due au très faible nombre de compétitions en présentiel homologuées durant l'année 2021, du fait de la situation sanitaire.

II. Projections sur l'année 2022

Du fait de la reprise des activités échiquéennes en présentiel (dont nous pouvons espérer qu'elle se poursuive !), la Commission fédérale de discipline devrait reprendre son activité habituelle en 2022.

Ainsi, 3 affaires ont déjà été instruites par l'instructeur fédéral Pierre Leblic et jugées à chaque fois par 3 membres de la Commission. Ces affaires ont fait l'objet de décisions de la Commission (susceptibles d'appel).

Les membres de la Commission, notamment les nouveaux, s'efforcent de rendre des décisions les plus argumentées et fondées juridiquement possibles, s'appuyant sur l'expérience des membres déjà présents les années précédentes. En fonction des affaires qui lui sont soumises, la Commission a aussi le souci de se prononcer sur les problématiques échiquéennes actuelles.